L'industrie suisse en France en 1974

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **54 (1974)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-886374

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'industrie suisse en France en 1974

A en juger par les relations commerciales franco-suisses, les échanges entre les deux pays continuent à se développer au mieux. En 1974, il aura suffi de dix mois (du 1er janvier au 31 octobre) pour atteindre les chiffres de l'année précédente portant sur douze mois. En effet, exprimées en francs suisses, les exportations françaises vers la Suisse ont atteint 5 milliards au 31 octobre, et les exportations suisses vers la France atteignaient le même jour 2,6 milliards. Ces deux chiffres correspondent à quelques dizaines de millions près aux résultats de l'ensemble des échanges au cours des douze mois 1973 ; aussi, le solde excédentaire en faveur de la France de 2,47 milliards de francs suisses, enregistré pour l'ensemble de l'année 1973, apparaît-il en 1974 dès le 31 octobre.

Ce premier coup d'œil sur la statistique commerciale semble témoigner de l'excellente santé des échanges entre les deux pays. C'est effectivement le cas dans un certain nombre de secteurs. Mais, en ce qui concerne d'autres, le gonflement des échanges commerciaux dissimule des situations devenues précaires depuis un an. Nous n'avons pas les moyens d'examiner la conjoncture dans chaque branche industrielle. Mais les sondages auxquels nous avons procédé nous permettent de dégager une impression générale : les affaires franco-suisses ont été fortement dominées par l'évolution monétaire, c'est-à-dire par la dégradation du franc français par rapport au franc suisse. L'année a débuté par un cours de change de 143 FF pour 100 FS, elle s'est terminée par 176 FF pour 100 FS après que, fin novembre, le franc français ait culminé à près de 180.

Dans la mesure où les échanges entre la France et la Suisse s'effectuent par l'intermédiaire de filiales, sociétés concessionnaires ou de participation implantées dans l'autre pays, ces relations subissent la triple influence de la turbulence des taux de change, de la conjoncture qui règne dans le pays de la société-mère et de la conjoncture dans le « pays hôte ». Alors que si les sociétés à capitaux français établies en Suisse avaient à « digérer » une hausse des prix de 15 pour cent survenue en France pour « affronter » un marché suisse où la hausse moyenne des prix n'était que de 10 pour cent, elles bénéficiaient en revanche de la baisse de 20 pour cent du franc français. Malgré cet avantage, le prix (déclaré en douane), comme ceux des petites voitures françaises (jusqu'à 800 kg) a augmenté (en FS) de 10 pour cent, celui des modèles supérieurs (de 800 à 1200 kg) de 2,6 pour cent. — Quant aux sociétés à capitaux suisses établies en France, elles avaient à faire face à une conjoncture inverse. Si la moindre hausse des prix enregistrée en Suisse par rapport à celle constatée en France a favorablement influencé le coût des produits, pièces et équipements importés de Suisse, l'évolution du change a effacé — et au-delà — cet avantage théorique, cependant que l'ensemble des hausses enregistrées en France est venu alourdir les comptes d'exploitation qui se sont nettement dégradés dans un nombre non négligeable de cas.

Horlogerie : stagnation

Dans le secteur horloger — non compris la bijouterie — l'on estime la croissance des affaires à 20 pour cent en chiffres absolus par rapport à 1973. Il s'agit là d'une première estimation globale. Elle correspond « grosso modo » à la hausse en pourcentage des coûts d'exploitation enregistrés en France par les sociétés et représentations à capitaux suisses surmontée des hausses enregistrées en Suisse. La dépréciation du franc français par rapport à la monnaie suisse n'a pas été compensée et se traduit par des pertes de change notables dans un grand nombre de cas.

Le secteur horloger subit à la fois l'effet du change défavorable, les conséquences de l'inflation suisse et française et les restrictions imposées en France à la consommation par les incertitudes qui planent sur l'emploi. A la veille des fêtes de fin d'année, les représentants du secteur que nous avons interrogés pensaient que le nombre des pièces vendues dans l'année ne devait pas dépasser celui de 1973. Ce n'est pas une situation de crise, mais une dépression.

Dans la branche voisine des instruments de précision, l'évolution a été très variable suivant les équipements. Notons que dans le cas des instruments de géodésie — dont la Suisse est le principal fournisseur de la France — les restrictions françaises dans le domaine des travaux publics sont nettement ressenties et se répercutent par une diminution des ventes.

Alimentation : retour au pain noir ?

L'industrie alimentaire suisse implantée en France ne dépend que dans une mesure relativement faible des importations provenant de Suisse. Par conséquent, les problèmes de change ne se posent pas dans les mêmes termes que dans l'horlogerie par exemple. Le secteur subit, néanmoins, fortement les divers effets de la conjoncture française. Ainsi, le tassement des affaires était notamment sensible dans le domaine des aliments hautement élaborés, qu'il s'agisse de spécialités chocolatées, de desserts, de plats congelés etc. ou même — mais pour d'autres raisons — de spécialités pour nourrissons.

En ce qui concerne la première catégorie, le consommateur a marqué une certaine préférence pour des préparations plus simples et moins onéreuses. Cela a été constaté aussi bien pour les extraits de café soluble que pour les yaourts. La tendance est générale. Elle est le reflet de l'inquiétude des consommateurs dans l'actuelle conjoncture marquée par l'apparition de chômage et la diminution des heures supplémentaires. A ce stade, l'inquiétude se traduit par une plus grande élasticité de la demande qui joue au profit du « pain noir ». — Quant à la deuxième catégorie (aliments pour nourrissons), la diminution de la demande est également sensible. Mais probablement, elle est indépendante de l'environnement économique et trouve sa cause véritable dans la diminution des naissances (quelque 70 000 enfants en moins) qui se répercute nécessairement sur la demande de spécialités pour nourrissons.

En ce qui concerne l'évolution du change entre la France et la Suisse, ses répercussions sont surtout sensibles du côté des sociétés mères en Suisse qui assistent à une dépréciation du rendement en francs suisses des actions de leurs filiales françaises.

Chimie : alourdissement des comptes d'exploitation

Dans l'industrie chimique, on assiste à une évolution différenciée suivant les secteurs. Mais d'une manière générale, c'est la branche qui subit de plein fouet l'ensemble des inconvénients des conjonctures françaises et suisses : hausse des coûts d'exploitation, des matières premières, des importations de substances actives de Suisse, surveillance étroite des prix, dégradation du change. — En résumé, le secteur des colorants a bénéficié d'une évolution assez bonne, l'agrochimie était affectée par des conditions climatiques défavorables, et dans la branche pharmaceutique la situation est devenue préoccupante du fait que les autorités françaises n'admettent pas, dans ce secteur, la répercussion sur le prix de vente de la hausse du franc suisse qui pèse lourdement du fait des importations de substances actives de Suisse.

S'il est vrai que dans l'ensemble l'activité est restée soutenue pendant toute l'année 1974 et que la récession redoutée pour le second semestre ne s'est pas produite, la situation s'est néanmoins dégradée au niveau des comptes d'exploitation. Certains facteurs, au moment de notre enquête, étaient encore difficiles à apprécier, notamment les répercussions de la longue grève des postes qui a entamé la solvabilité d'une partie de la clientèle (particulièrement dans les colorants). En tout état de cause, la croissance des chiffres d'affaires dissimule une réalité qui incite les sociétés chimiques à capitaux suisses à observer une grande prudence dans l'appréciation des perspectives d'avenir. Tout nouvel écart en hausse de la monnaie suisse par rapport à la monnaie française amène d'ailleurs à se demander si la Suisse, vue d'ici, répond encore aux anciennes données en qualité de plateforme pour sociétés multinationales.

Biens d'investissement : bonne progression

Alors que les secteurs économiques directement liés à la consommation ou branchés sur des activités qui ressentent une certaine récession, voire qui font l'objet de la politique de freinage menée par les autorités françaises, éprouvent les difficultés dont nous venons de tracer quelques traits dominants, les constructeurs d'équipements et de biens d'investissement font état, pour leur part, d'une conjoncture nettement plus favorable, cela notamment grâce aux commandes portant sur la production d'énergie nucléaire et à celles provenant du Proche Orient ou des pays de l'Est.

Depuis le début de l'année 1974, l'on assiste à une forte poussée de la demande dans ce secteur. Cela touche aussi bien les constructeurs de machines intéressés par l'actuelle tendance à la diversification de l'industrie automobile que les fabricants d'équipements destinés aux raffineries d'hydrocarbures, à la liquéfaction du gaz, à la fabrication d'engrais, aux sucreries etc. Dans leur ensemble, les installations lourdes exigeant beaucoup de pompes, de turbines, de compresseurs, de moteurs électriques, de tours de liquéfaction et d'évaporation (destinées aussi bien au marché national français qu'aux marchés extérieurs) ont contribué à faire progresser fortement les affaires concernées et, parmi elles, plusieurs sociétés à capitaux suisses de toutes dimensions. L'évolution, depuis la fin de l'année 1973, est qualifiée d'excellente et un ralentissement n'est pas envisagé à moyen terme.

Ce tableau, aux nuances optimistes, comporte cependant des zones d'ombres : 1. On constate que les investissements destinés à la construction de l'équipement nécessaire pour mener à bien les complexes industriels nouveaux (ou en commande) — usines d'engrais, pétrochimie etc. — prennent du retard, ce qui pourrait, à terme, engendrer des goulots d'étranglement dans le domaine de la capacité ; 2. Une certaine inquiétude se fait jour du fait de la concurrence que livrent sur le marché français de la machine-outil les pays de l'Est européen ; 3. Le personnel intermédiaire entre l'ingénieur et l'OS, c'est-à-dire de la catégorie moyenne, professionnellement capable, solide et sérieux, n'est disponible qu'en nombre insuffisant.

La dégradation des conditions de change se fait sentir relativement. D'une part, les sociétés à capitaux suisses opérant en France n'importent de Suisse généralement que les « pièces nobles » et fabriquent ou font fabriquer le reste sur place. D'autre part, dans un nombre considérable de cas, elles sont en mesure d'inclure une garantie de change dans leurs contrats. La dégradation de la relation FF/FS touche principalement les sociétés-mères en Suisse.